



Le Grappillon

COMMUNE DE
MÉZIÈRES FR

Quel avenir pour le bâtiment scolaire ? Voir en page 9

mai 2024 • n° 120



Sommaire

page

Informations officielles	2
Informations des sociétés	12
Il était une fois à Mézières	19
Il y a du talent à Mézières	24
Revendications paysannes	26
Annonces	27

Eric Girardin décide aussi de passer la main !



Et une nouvelle page se tourne dans la vie politique de Mézières-Berlens. En effet, le 29 janvier 2024, soit moins de 4 mois après le départ soudain du syndic Jean-Claude Raemy, c'est au tour du conseiller communal, Eric Girardin, de tirer sa révérence de l'exécutif, « avec effet immédiat et pour des raisons personnelles ». Y aurait-il malaise dans la commune ? La réponse du principal intéressé est limpide « on était une bonne équipe et on a bien bossé. On a surmonté toutes les difficultés financières, maintenu la fortune et même baissé les impôts ».

Alors quelle est l'origine de ce départ abrupt ? Une année 2023 définie en deux mots par Eric Girardin : une « annus horribilis », qui lui a ôté « toute son énergie ».

Accidenté en mars, blessé au quadriceps fémoral et opéré, il limite ses déplacements avec ses cannes. Le 1^{er} juin, il récidive, tombe à nouveau et se blesse « évidemment » au même endroit. Nouvelle opération, mais avec des conséquences plus compliquées. Une complète immobilisation de juin à août lui fait manquer notamment plusieurs séances du conseil communal. Assez bileux de nature, Eric « se fait du mouron » et pour son travail et pour sa Commune, ce d'autant plus qu'en reprenant son activité professionnelle d'hydrogéologue en novembre, il constate immédiatement que son état physique est déficient et ne lui permet pas de descendre normalement les escaliers. Le médecin de la SUVA examine dès lors son dossier et ordonne un traitement de réhabilitation de six semaines qu'il suivra du 19 février à la fin mars 2024.

À cette double opération et cette thérapie suivie à Sion qui l'éloignent trop souvent, à son goût, du conseil communal, s'est ajoutée durant cette période la démission de l'efficace caissière, Monique Bourqui, ainsi que quelques mouvements au sein du personnel de la caisse communale.

Ainsi, sans sa détermination habituelle et son assiduité reconnue, il lui était difficile, voire impossible de poursuivre sa fonction d'argentier communal. Sa démission est donc aujourd'hui pour lui un grand soulagement.

Pour les membres du Conseil communal surpris par ce choix, mais qu'ils respectent, il s'agit de ne pas laisser passer cette occasion de saluer le parcours d'Eric Girardin au sein de l'exécutif, un parcours, pour le moins atypique, mais néanmoins remarquable.

Arrivé à Berlens en 2004, ce père de famille (deux enfants nés en 1999 et 2001, agriculteur de formation et diplômé de Grangeneuve, puis ingénieur agronome, diplômé de la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) de Zollikofen, enfin spécialisé dans les eaux souterraines et la protection des sols avec l'obtention d'un master au Centre d'Hydrogéologie et de Géothermie de l'Université de Neuchâtel (CHYN), Eric Girardin est élu, en 2011, conseiller communal et occupera le dicastère des finances. Il deviendra syndic un peu plus tard et restera en place avec un

Informations officielles

seul de ses collègues lors de la démission sur-le-champ de cinq conseillers déçus par l'échec de la fusion de communes avec Romont et Billens-Hennens. Toutefois, sur fond d'enquête administrative

lancée par le Préfet de la Glâne, qui disculpera totalement le syndic Girardin, celui-ci n'est pas réélu, à l'occasion des votations de 2016, mais arrive le premier des viennent-ensuite. Enfin, dernière péripétie dans ce cursus politique, la nouvelle conseillère communale élue, Sylvia Brönimann, atteinte d'une grave maladie et avec laquelle Eric avait de forts liens d'amitié, décède en juillet 2016. Eric Girardin, qui lui avait « donné sa parole » sur son lit d'hôpital de prendre sa place en cas de décès, n'a pas flanché. Ainsi, Eric est redevenu conseiller communal.

Réservé, consciencieux, travailleur et attentionné, Eric Girardin, avec treize années de dévouement à la cause publique, laissera une trace indélébile dans la belle et longue liste des édiles, qui ont façonné et œuvrer pour la prospérité et le bien-être de notre Commune.

Prompt et complet rétablissement, cher Eric !

Le Conseil communal

Cécile Golliard a fêté ses 90 ans !



La Commune et la Paroisse ont fêté les 90 ans de Cécile Golliard au Home de Vuisternens-devant-Romont, où elle séjourne depuis juin 2023. Le Grappillon a choisi la date du 8 mars 2024 (Journée de la Femme) pour rendre visite à cette souriante nonagénaire.

Elle aurait bien évidemment souhaité nous rencontrer chez elle, au chemin des Planches 14, à

Mézières, là où elle a vécu avec Camille et leurs neuf enfants, puis seule à la mort de son mari, en 1998. Mais la fracture d'un de ses deux fémurs, en mars 2023, l'a complètement immobilisée et seule une chaise roulante lui permet de se déplacer.

Ayant perdu son papa, alors qu'elle avait deux ans et demi, Cécile, née Pittet, habita avec sa maman et sa soeur à Villariaz, chez sa grand-maman. Elle fréquenta l'école du lieu sise dans une aile du café du Cercle et termina son cycle scolaire par l'école ménagère, à Vuisternens-devant-Romont. Puis ce fut la période des ménages dans les familles voisines, où « elle faisait tout » : repas, vaisselle, lessive, couture, surveillance des enfants, entre autres.

Informations officielles

Enfin, sa vie d'adulte : un mariage heureux terminé un peu trop tôt, beaucoup de travail avec ses nombreux enfants à élever, un grand jardin à entretenir, des animaux (moutons, lapins et poules) à soigner, un minimum de sorties (quelques lotos), mais quelques délicieux souvenirs, dont des tournées en moto (BMW 350 cm³) derrière son mari et sans porter le casque, ainsi que les déplacements avec toute la marmaille assise sur un petit char tiré par un mono-axe pour aller « bénichonner » avec les frères, sœurs, tontons et tantines.

Des yeux pétillants, une lucidité intacte et une gentillesse innée : puisse le destin vous réserver encore de longues et belles années dans cette forme !

Le conseil communal

Des arrivées au Conseil communal !

Déborah Perrinjaquet

Plébiscitée par les citoyens et citoyennes de Mézières-Berlens, le dimanche 7 janvier 2024, en obtenant le remarquable score de 330 voix à l'occasion du deuxième tour de l'élection complémentaire, Déborah Perrinjaquet a rejoint le conseil communal et assure le dicastère de la santé, des affaires sociales et du sport. Trois domaines dans lesquelles elle va pouvoir utiliser avec plaisir ses larges compétences et son énorme énergie. En effet, d'une part, un cursus scolaire particulièrement solide (école primaire à Payerne et Middel/Châtonnaye, CO de la Glâne, à Romont, Ecole Supérieure de Commerce au Collège de Gambach, à Fribourg, Ecole en soins psychiatriques à l'Hôpital de Marsens, ainsi que diverses formations continues en cours d'emploi, notamment en pédagogie et en spécialisation dans les addictions, à Lausanne et Genève) et, d'autre part, un parcours professionnel intense (infirmière en psychiatrie à l'hôpital de Marsens, dans les EMS de La Roche et de Broc, ainsi que dans son cabinet privé, sis à Payerne, enseignante à la Croix Rouge fribourgeoise, professeure associée à la Haute Ecole de santé, à Fribourg) sont un gage d'aptitudes et de dispositions propres à maîtriser les domaines de la santé et des affaires sociales.



En plus, la nouvelle conseillère, mère d'une fille majeure, est la conjointe de Bruno Büchli, un ancien joueur de football renommé, qui a évolué, entre autres aux Young Boys de Berne, et plus près de chez nous à Fribourg, Bulle et Romont. Elle est donc stimulée « sportivement », si besoin est, par son athlète de compagnon. Passionnée et motivée par la course à pied notamment, elle s'entraîne avec le CSVF (Club Sportif Vallée du Flon) en compagnie notamment de notre syndic, Daniel Droux. C'est dire si cette amatrice de sport d'endurance (VTT et ski de fond, en sus), a les atouts en main pour prêter une oreille attentive aux diverses activités sportives pratiquées dans notre Commune.

Informations officielles

Ayant cessé, après 10 ans de bénévolat, son activité de trésorière dans la Fondation « Paternus » fondée et présidée par son papa afin de promouvoir la culture italienne dans la Broye, l'active Déborah Perrinjaquet a été abordée, 4 jours avant la fermeture des listes des candidat-e-s, par le syndic en exercice, lors d'une rencontre fortuite, à Le Chatelard, pour occuper le poste de conseillère communale. Quatre jours pour se décider et récolter 20 signatures, c'est le tarif pour celle qui déclare que « rien ne lui fait peur ». Grâce à un contact facile, une volonté de faire quelque chose dans le domaine de la santé, une habitude à affronter les obstacles et une campagne menée pendant la période des « fenêtres de l'Avent », elle a réussi son pari.

Sa première impression : « Il y a du boulot ! Il faut vivre ça de l'intérieur pour voir tout le travail qu'il y a ». Mais, pas du tout découragée, bien au contraire, Déborah Perrinjaquet a décidé d'empoigner les sujets les uns après les autres, avec le sourire et dans la bonne humeur.

Le Conseil communal

Roch-Philippe Charles



Elu tacitement le 27 février 2024, suite à la démission du Conseiller communal Eric Girardin, Roch-Philippe Charles lui succède au dicastère des finances, domaine qui lui va comme un gant, étant « rigoureux de nature et n'ayant aucun problème avec les chiffres ».

Roch-Philippe Charles a souvent déménagé en raison des activités professionnelles d'un papa très actif dans la métallurgie, mais il garde un souvenir lumineux de la Bourgogne, région de son enfance et qui ressemble fortement, tant sur le plan climatique que panoramique, à la Glâne.

Après ses écoles primaires et secondaires, il fréquente le lycée à Lyon, puis entreprend des études en biologie à Nantes, lesquelles seront couronnées par un doctorat de l'Université de Lausanne, où il rencontre sa future épouse, valaisanne de Venthône et également biologiste de profession. Le couple passe quatre années à San Francisco et Roch-Philippe travaille et étudie le domaine de la biologie des cancers. L'aînée des trois enfants, âgée de 12 ans, naîtra en Amérique, ce qui lui apportera trois passeports : Français, Suisse et Américain. Deux garçons, âgés de 9 et 4 ans compléteront cette belle famille. De retour en Suisse, il est nommé, à l'âge de 35 ans, professeur à la faculté de médecine de l'Université de Berne, devient un spécialiste en biologie du cancer et, comme il le relève, passe une grande partie de ses journées en compagnie de souris blanches. Puis, l'idée lui vient de suivre des cours du soir pour se familiariser au monde de l'entreprise et des Start-up. C'est un tournant dans sa carrière, puisqu'il décide de quitter la filière académique. Après un passage d'environ deux ans dans une Start-up bernoise, il rejoint le « Groupe suisse de recherches cliniques contre le cancer » (SAKK), avec le titre prisé d'« officier scientifique en chef » et la mission de gérer le développement scientifique de cette organisation.

Informations officielles

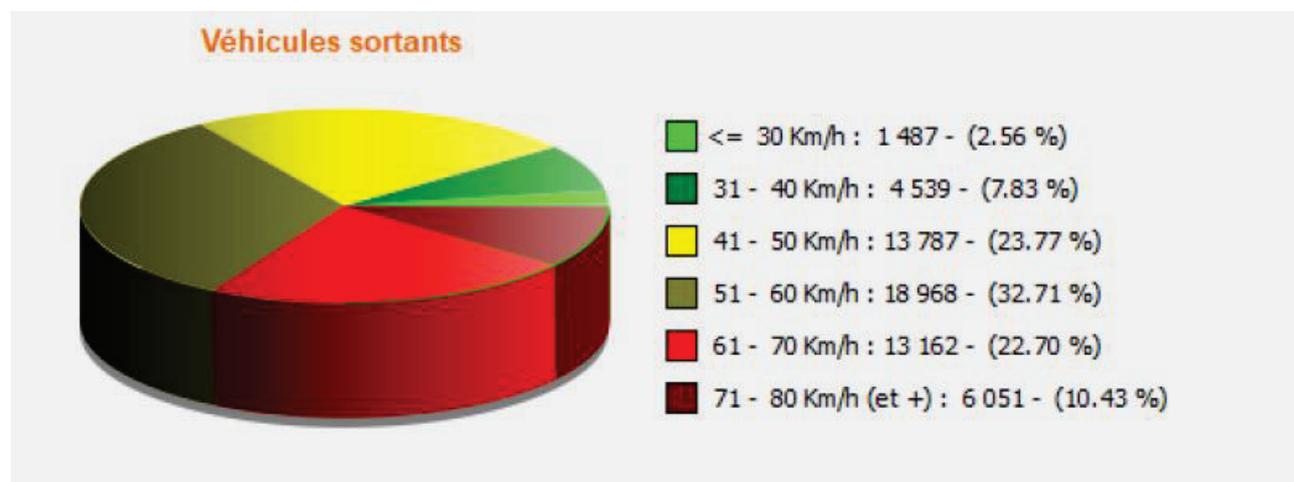
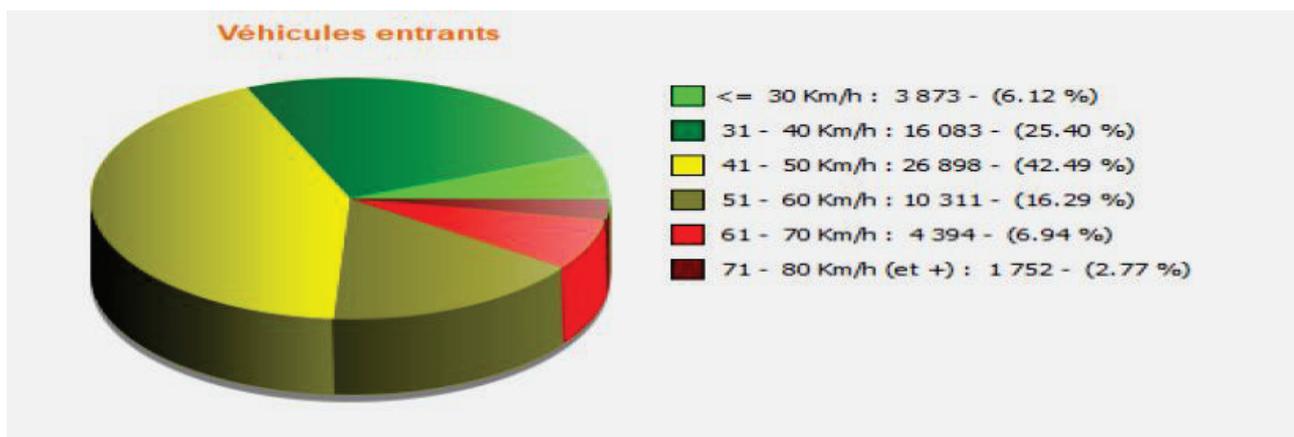
Passionné de BD et de musique, le couple Charles fréquente régulièrement les salles de spectacle de Romandie. Roch-Philippe, sans aucun doute un scientifique hyperactif, aime aussi jardiner, bricoler, skier, jouer au golf (c'est plus simple avec un pied-à-terre à Montana) et assembler des pièces de Lego. Passez dans son bureau et vous pourrez contempler toute la galaxie Star Wars en briques emboîtables. Magnifique, cette « guerre des étoiles » !

Habitant Mézières depuis 5 ans, Roch-Philippe Charles, un « vert'libéral » mesuré, a été abordé par le Conseiller communal Paul Majcherczyk, qui lui a simplement dit : « il y a une place à repourvoir dans la Commune, ça pourrait t'intéresser ». C'est ainsi que ce polyglotte scientifique portant un intérêt certain à la chose publique, convaincu qu'« il est possible de faire quelque chose dans le domaine de l'écologie, adepte de la doctrine « Problem Solving » (traitement de la gestion des problèmes), est entré au Conseil communal de Mézières-Berlens.

Le Conseil communal

Infos radars période 27 septembre 23 – 17 avril 24

Berlens : route des Glânes



Aménagement du territoire

Le Règlement communal d'urbanisme (RCU) indique à l'article 31 quelle doit être l'arborisation des parcelles destinées à l'habitation : avec des **plantes d'essences indigènes**.

Sont interdites à la plantation : les végétaux non indigènes (thuya) et les envahisseurs (laurelle, arbre à papillon). Il est conseillé de les arracher et les remplacer.

Que de gris !



Les jardins de pierres ont des effets négatifs : ils augmentent les températures déjà élevées en été, et appauvrissent la diversité biologique.

Ils sont à remplacer par des espaces végétalisés dont les plantes fournissent de l'ombre et stockent l'eau de pluie qui refroidit l'air en s'évaporant.

Source : Conseil fédéral, 16.12.2022

Energie et biodiversité



Un nouvel onglet a été créé sur le site internet de la commune. En cliquant dessus, vous trouverez les informations suivantes :



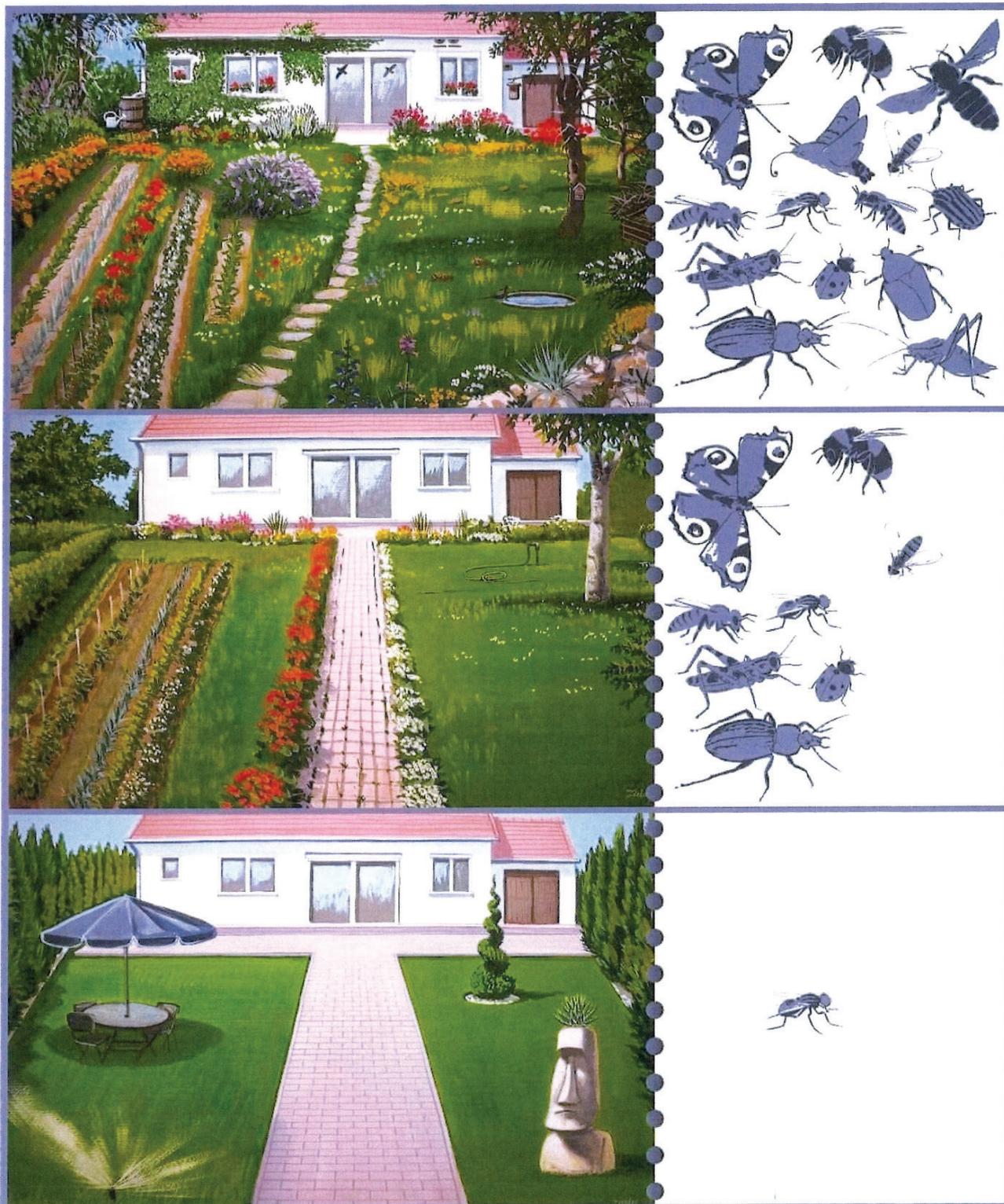
Subventions : Pour le remplacement des chauffages à mazout
Pour la rénovation énergétique des bâtiments
Analyse CECB

Comment économiser l'énergie : les bonnes astuces



Favoriser les insectes, abeilles dans mon jardin : arbres et arbustes à planter
Plantes envahissantes à supprimer
Prairies fleuries : comment les entretenir
Massifs fleuris durables
Plan climat Fribourg

Favoriser la biodiversité



Avenir du bâtiment scolaire de Mézières

Les élèves de la commune quitteront le bâtiment scolaire définitivement au printemps 2025, dans le cadre imposé par la commission scolaire du canton.

Le conseil communal avait commencé des discussions avec une crèche en Gruyère qui était intéressée de s'implanter en Glâne et qui a identifié Mézières comme un endroit stratégiquement bien placé pour accueillir les enfants du district. Ces informations ont été données lors de l'assemblée communale en 2023.

Pour avancer les réflexions, il était nécessaire que la commission de la petite enfance du district qui gère les subventions pour les crèches donne son accord de principe pour subventionner les 40 places prévues dans le bâtiment scolaire à Mézières. Malheureusement, la commission n'était pas prête à donner un accord de principe en 2024 pour une ouverture prévue en 2026. Néanmoins, les subsides pour cette nouvelle crèche de Mézières figurent à partir de 2026 dans la planification financière du compte de résultats MCH2 2025-2029 de la commission de petite enfance. Tenant compte de ce climat, le conseil a décidé d'explorer les solutions alternatives et organiser le world café.

Samedi 24 février dernier de 9h à 11h30, les habitant-es de la commune ont donc été conviés à participer à un Worldcafé concernant l'avenir du bâtiment de l'école, qui sera libre dès 2025. Une visite du bâtiment était prévue avant la rencontre.

Une quinzaine de participant-es étaient présent-es ainsi que les six conseiller-ères communales-aux. Dans une ambiance conviviale et autour d'un café, de nombreuses réflexions et idées ont émergé à l'aide de trois questions posées :

1. Quels seraient vos besoins et ceux de la population pour ce bâtiment ?
2. Qu'est-ce qui doit être important (critères) selon vous pour la fonction et l'utilisation de l'ancienne école de Mézières ? (par exemple : pour qui, qui gère, comment, fonctions, rentabilité ou non, etc.)
3. Quelles sont vos idées et actions concrètes pour une bonne utilisation de l'ancienne école de Mézières, en fonction des besoins et priorités/critères déjà décrits ?

Une synthèse en plénière a permis de faire émerger d'abondantes idées et propositions, dont voici le résumé :

1. Les besoins :

- Un lieu convivial, de partage, pour apprendre à se connaître
- Un lieu intergénérationnel, de transfert de connaissances, pour partager et se rassembler
- Un espace pour soutenir la vie des parents
- Un endroit pour les enfants, particulièrement les 8-15 ans et les adultes, pour organiser des activités
- Un espace où se réunir, une « place » du village où se rencontrer après un enterrement ou une visite du château par ex.
- Un accueil extra-scolaire

2. Les critères

- La rentabilité est nécessaire
- La gestion commune devrait être assurée par une gérance
- L'importance de différencier le rez et les autres niveaux, de partager les étages
- Privilégier les habitant-e-s de la commune avec un-e responsable

3. Les actions et idées concrètes

- Un café ou tea-room
- Des cabinets à l'étage pour des médecines alternatives, des soins par ex.
- Des chambres d'hôtes
- Des appartements adaptés
- Un magasin offrant des produits artisanaux
- Des « pack » proposés aux enfants liés à la culture et au tourisme
- Des ateliers participatifs à l'aide d'une association partagée
 - Pour les enfants : projection de films
 - Pour les adultes : création d'objets, petites constructions, des locaux ouverts non-stop -> cf. association www.boutsdebois.ch

Nous remercions chaleureusement les personnes présentes pour leur engagement et leur participation active à ce Worldcafé. Nous ne manquerons pas de prendre en considération vos idées et vous tiendrons informés des suites.

Pour les personnes qui le souhaiteraient ou n'ont pas pu être présentes, nous vous proposons de nous transmettre vos idées par courrier ou courriel à l'adresse : secretariat@mezieres-fr.ch
Nous remercions les personnes qui nous ont déjà fait parvenir leurs suggestions.





Des bancs de repos et de rencontres : appel à vous !

Afin de permettre aux citoyens de se reposer lors de leurs promenades dans nos villages, de prendre le temps de la rencontre, la Commune souhaite installer des bancs publics le long de certains chemins et routes. En effet, l'installation de bancs avaient été demandés par les retraité-e-s lors de la consultation de la Commune dans le cadre de Senior+.

✚ Quels propriétaires seraient disposés à accepter l'installation d'un banc sur le bord de leur terrain ?

Ces bancs pourraient également être sponsorisés par des sociétés, des entreprises, des privés, etc.

✚ Qui est intéressé-e par ces propositions de parrainage ?

Merci de vous annoncer au secrétariat communal :

Téléphone : 026 652 33 93 ou par courriel secretariat@mezieres-fr.ch



Statistiques habitants

Période du 01.10.2023 au 31.03.2024

Nombre d'habitants au 31 mars :	1158
Nombre de naissances :	7
Nombre de décès :	5
Nombre d'arrivées :	51
Nombre de départs :	44



Les Dames de Mézières

Mesdames,

Aimeriez-vous passer un agréable moment parmi nous ?

Nous sommes une vingtaine se réunissant 1 fois par mois d'octobre à juin pour diverses activités.

Pour exemple l'année 2023 - 2024 :

Sortie théâtre

Visite des crèches de Noël à Estavayer-le-lac,

Bricolage pour décoration de Noël,

Réunions sur divers thèmes,

Souper...

Instants de convivialité, de rencontres,

de bonne humeur, rigolades !!

Si le cœur vous en dit,

vous pouvez nous contacter

pour des compléments d'informations.

Au plaisir de vous rencontrer

Les Dames de Mézières



Georgette Dumas - 079 452 19 15

Marie-Louise Gabriel - 079 546 04 53

Marianne Lagger - 079 767 40 76

Patricia Dafflon - 077 412 57 09

Rappel dates manifestations + Repair café

8 juin 2024	Repair café à Mézières
	Rencontre Old Timer à Vuisternens
14 au 16 juin 2024	Passionvinyl Festival à Mézières
1 ^{er} août 2024 ?	Fête du 1 ^{er} août à Berlens
28 septembre 2024	Brisolée à Mézières
5 octobre 2024	Fête de la courge à Berlens
2 novembre 2024	Repair café à Mézières
15 février 2025	Balade en raquettes ou pédestre au clair de lune

Informations des sociétés

Les fenêtres de l'aveut

Franc succès pour cette édition 2023 !!!!

Magnifique cette période des fenêtres de l'Avent, que d'agréables rencontres et bons moments partagés autour d'un feu, dans un garage, devant une maison avec un bon thé à la cannelle ou un bon vin chaud.

Les quelques premières fenêtres n'ont pas été gâtées par la météo pluvieuse, mais par la suite, le temps s'est bien amélioré.

Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour une nouvelle édition en 2025, je pense aussi magique que cette dernière.

UN GRAND MERCI A TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION

Le conseil de paroisse Mézières-Berlens
Anne Golliard

Diaporama de toutes les fenêtres sur le site internet de la commune www.mezieres-fr.ch





VENEZ CÉLÉBRER
L'AUTOMNE!

LA BRISOLÉE VILLAGEOISE EST DE RETOUR

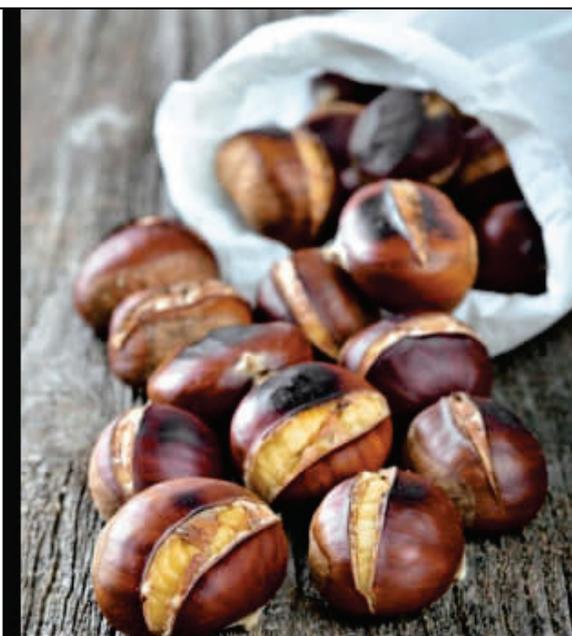
RÉSERVEZ LA DATE !

C'est la fête!

LE 28 SEPTEMBRE 2024
RESTAURATION MIDI & SOIR
DANS LA COUR DU CHÂTEAU



L'ASSOCIATION DU MARRONNIER



PASSION *vinyl* FESTIVAL



DU 14 AU 16 JUIN 2024

MÉZIÈRES FR

COOKIE
DINGLER

WILLIAM
DÉBUT DE SOIRÉE

PATRICK
HERNANDEZ

PHILIPPE

JEAN-PIERRE
MADER

LA FOLIE 30 DES ANNÉES

ALIOSE

VELANTANE

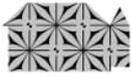
ROXANE

AURELIE SIMON

CAROLINE ALVES

CONCERTS | EXPO | VINYLES | DJ | FOODTRUCK | BAR

WWW.PASSIONVINYL.CH



musée du papier peint
mézières / fr / suisse

Les nouvelles du Musée du papier peint

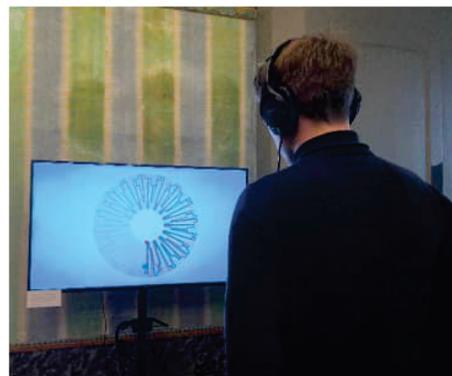
1. Exposition jusqu'au 9 juin : **Motifs, boucles et textures – Papiers peints et musiques répétitives**

Avez-vous envie de tester des instruments de musique électronique ? Venez au Musée du papier peint pour visiter notre exposition temporaire.

Qu'est-ce qui lie l'art du papier peint aux musiques répétitives, minimalistes et électroniques émergeant dans les années 1960 ? En apparence, pas grand-chose. Ces deux formes d'art recourent à des médiums différents – l'image et le son –, ne sont pas apparues aux mêmes époques et ne se sont rencontrées que de manière anecdotique. Les motifs colorés des papiers peints du Château de Mézières évoquent plutôt des musiques de chambre du XVIII^e et du XIX^e siècle.

Une écoute et un regard attentifs permettent cependant de relever deux aspects que les musiques répétitives et les papiers peints partagent : la forme et les effets que cette forme produit. Ce sont ces aspects et leurs manifestations en image et en musique que le smem (*musée suisse et centre des instruments de musique électronique*) et le Musée du papier peint proposent d'explorer à travers un parcours ponctué de découvertes et d'expérimentations musicales.

Une visite guidée et des ateliers auront lieu le 26 mai dès 14h.

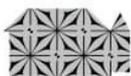


©Musée du papier peint

2. Dès le 29 juin, exposition temporaire « **Eclats d'antan** » (Urbex)

Le Musée souhaite montrer le charme et la poésie des lieux abandonnés et oubliés, mais encore garnis d'objets décrivant l'art de vivre d'antan. Il s'agit d'un clin d'œil au passé du Musée du papier peint, logé dans le Château de Mézières qui a lui-même connu l'abandon, après l'époque faste des De Diesbach : c'est un regard à travers le trou de la serrure de la porte du temps, qui permet de « renouer le fil de ce qui fut jadis ».

L'exposition est née d'une rencontre des responsables du Musée du papier peint avec des professionnels de l'Urbex, deux Vaudois passionnés : ils photographient des lieux oubliés dans toute l'Europe. Ils recherchent ensuite l'histoire du bâtiment et la raison de son abandon.



musée du papier peint
mézières / fr / suisse

Les photos se veulent les témoins d'époques et de destins oubliés, de lieux tantôt prestigieux, tantôt maudits. Des mises en scènes, des films, des conférences animeront cette exposition à découvrir absolument.



©Silent Explorers

3. Autres événements au Château de Mézières

- Les 14, 15 et 16 juin : le Passion Vinyl Festival – exposition, concerts, blind test
- Le matin du 28 septembre : les 20Heures de musique de Romont passeront par Mézières
- Le 28 septembre la journée : 2^{ème} Fête de la Châtaigne

4. Idées sorties et cadeaux

Pensez à notre salon des deux Colombes pour vos apéritifs, séminaires et rencontres ainsi qu'à notre boutique-cadeaux. Pour une sortie, pourquoi ne pas organiser une visite guidée du musée ?

5. Association des amies et amis du Château

Pour soutenir les activités de ce lieu exceptionnel au centre du village, n'hésitez pas à devenir amie et ami du Château (par année, Fr. 20.— par personne, Fr. 30.— pour couple, Fr. 100.— pour entreprise). Votre soutien nous est essentiel. Merci d'avance.

Au plaisir de vous accueillir.

**Faites un don avec
TWINT !**



Scannez le code QR avec
l'app TWINT



Confirmez le montant et
le don



Il était une fois à Mézières.... !

Erratum

Une « error calami » (faute de plume) s'est glissée dans le précédent grappillon, précisément au ch. 2 « ... Malgré une pétition emmenée par Léon Demierre, grand-père de Jacques, le 4^{ème} (et non le 5^{ème}) de la famille Demierre à occuper, à la suite, le poste de buraliste postal, à Mézières.... ».

Cette étourderie ne change rien au fait que trouver **quatre** générations de la même famille œuvrant d'affilée dans le même coin de pays et dans la même profession est le signe d'une fidélité remarquable et d'un attachement exceptionnel au lieu et à ses habitants. A saluer bien-bas !

Les deux guerres mondiales 14-18 et 39-45

Comme annoncé dans la dernière édition du Grappillon qui rapportait les faits saillants survenus entre 1901 et 1945, les épisodes concernant les deux guerres mondiales, qui ont eu des répercussions dans la Commune de Mézières, ont été reportés dans la présente publication, afin de ne pas surcharger le second périodique semestriel de 2023.

1. La première guerre mondiale, appelée aussi « la grande guerre » (1914-1918) se précise ! Déjà, le 1^{er} mai 1910, le conseil communal de Mézières prend note des pièces à remplir en vue de la mobilisation de guerre, ainsi que de l'avis d'une inspection de ces pièces dans le courant de ce prochain mois de mai effectué par un officier d'état-major de la 2^{ème} division.

La Suisse mobilise son armée le 1^{er} août 1914. En moins d'une semaine, 220.000 soldats sont rappelés au service actif. Même si la Suisse ne participe pas directement aux combats, elle est en état de guerre. L'armée est mobilisée, les frontières sont occupées et le Conseil fédéral déclare aux puissances belligérantes qu'elle ne déviara en aucun cas de la plus totale neutralité. Autrement dit, si notre pays n'a pas été directement impliqué dans la mort et la souffrance de millions de personnes, les événements qui ont eu lieu entre 1914 et 1918, qualifiés de catastrophe originelle du 20^{ème} siècle, n'en ont pas moins laissé des marques profondes. D'ailleurs, dans le pays lui-même, les fossés se sont creusés entre les Alémaniques sympathisant avec les Empires centraux autour du Reich allemand et les Romands proches des alliés de la France et de l'Angleterre. La guerre qui s'est jouée tout autour du pays a fait monter les prix, a mis l'approvisionnement en grande difficulté et a provoqué des conflits sociaux, tels que la grève générale de novembre 1918. En effet, lors de cet historique débrayage, plus de 250.000 ouvrières et ouvriers descendirent dans les rues pour revendiquer la semaine de 48 heures, une assurance vieillesse et le droit de vote pour les femmes. Le Conseil fédéral envoya 95.000 soldats pour contrer les manifestants et rétablir l'ordre. Les esprits s'échauffèrent, l'ambiance était tendue et on a même dénombré trois morts à Grenchen (Granges). Mais on est en Suisse ! Les deux camps opposés, d'un côté les ouvriers et de l'autre la bourgeoisie et les entrepreneurs, craignant le déclenchement d'une révolution et le déclin du pays, finirent par se montrer raisonnables et mirent fin à la grève trois jours plus tard, tout en poursuivant démocratiquement leurs débats politiques. Ainsi, la semaine de 48 heures fut introduite dès 1919 et les fondements constitutionnels de l'AVS, dont la loi fédérale entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1948, furent mis en place en 1925 déjà.

Il faut relever ici que c'est ce pacifique et solide partenariat social entre le patronat et les salariés installé après la grève générale qui a donné à la Suisse une grande stabilité, ce qui lui permet aujourd'hui de faire partie des pays les plus riches du monde.

Et Mézières, petit village campagnard et tranquille, n'a pas assisté à cette violence et à ces conflits, les bras croisés. Voici quelques exemples :

- Le samedi 1^{er} août 1914, l'ordre de mobilisation générale de toutes les classes de l'armée vient d'être publié et les communes sont invitées à fournir les chevaux le 4^{ème} jour de mobilisation. Ordre est donné à tous les propriétaires de chevaux de les amener pour l'inspection fixée au 2 août. Il en va de même pour la fourniture des chars et les rations de fourrage et d'avoine.
- Le 21 septembre 1914, le conseil communal accorde ses premiers secours aux familles des militaires sous les armes. A Mézières, 9 familles sont concernées et les secours vont de 1,50 à 2,50 frs par jour.
- Tout au long de ces quatre longues années (1914 à 1918), la commune doit opérer des recensements de paille, de foin, de céréales panifiables, de pommes de terre, livrer des quantités toujours plus conséquentes desdits produits, ensemençer davantage de terres, compléter les emblavures d'automne par des céréales de printemps, le tout à des prix modifiés et souvent baissés. Bien plus, il faut faire face à la pénurie d'ouvriers pour l'abattage du bois et demander des congés en faveur de quelques hommes mobilisés. Il faut également sans cesse se battre avec la Direction militaire pour exiger des réductions sur les quantités de foin, de paille ou de pommes de terre à fournir, notamment lorsque les récoltes ont été mauvaises à cause d'intempéries prolongées. Il est nécessaire de faire appel à la bonne volonté des propriétaires pour le fanage des parcelles dont le foin est réservé à l'armée. Il faut encore voter des dons en faveur du « Don national » pour nos soldats.
- Et puis arriva la catastrophe finale : l'épidémie grippale de 1918, dite grippe espagnole ou encore « pandémie grippale de l'année 1918 », due à une souche particulièrement virulente et contagieuse qui s'est répandue en mars 1918 et a fini par s'éteindre dans la seconde moitié de l'année 1919. Une première urgence pour le conseil communal de Mézières qui décida « de fixer à 9 heures du soir la fermeture du restaurant de la Parqueterie » !
- Le 19 janvier 1919, l'Office cantonal de ravitaillements informe que la commune aura à livrer d'ici à avril 9 têtes de bétail de boucherie. Les propriétaires qui ont du bétail gras à vendre doivent le mettre à disposition de la commune, sinon il sera procédé par voie de séquestre. Peu après (le 22 mars 1919), une circulaire émanant de l'Office cantonal de ravitaillements demande à la commune la fourniture de 3 têtes de bétail de boucherie pour l'alimentation du canton. Les prix payés vont de 2,60 à 3,20, soit 1,50 à 2 frs inférieurs aux prix pratiqués sur le marché.

Enfin l'armistice ! Au matin du 11 novembre 1918, réunis dans la forêt de Compiègne, les ennemis signent un document déclarant la fin des combats et la défaite de l'Allemagne. L'épilogue officiel de la guerre aura lieu le 28 juin 1919 avec la signature du traité de Versailles.

2. Ce « fameux » traité de Versailles, entre autres, avait suscité des rancœurs, frustrations et désirs de reconquête chez les Allemands, Autrichiens, Hongrois et Bulgares. Aussi, les prémices d'une nouvelle guerre se sont-elles fait sentir en Suisse, déjà en 1936. En effet, à la fin de cette année, le formulaire concernant les chevaux en cas de mobilisation devait être rempli et les instructions pour des essais d'extinction des lampes, le soir, étaient données par la défense aérienne passive (DAP). Enfin, Hitler était Chancelier d'Allemagne et se faisait entendre de plus en plus.

En février 1937, les Méziérois, Jean Davet, qui sera nommé président, Clément Dumas, Pierre Guillet, Ernest Golliard et François Perroud, sont désignés membres de la commission pour la défense aérienne.

Le 7 mai 1939, la commune reçoit une circulaire de la Préfecture de la Glâne concernant le ravitaillement des familles pauvres en cas de mobilisation.

Enfin, le 1^{er} septembre, la guerre éclate avec l'invasion de la Pologne par l'Allemagne. Le 10 septembre 1939, le conseil communal prend connaissance de divers télégrammes reçus au sujet de la mobilisation. Les mesures nécessaires à la vie normale des habitants de la localité sont prises, le contrôle des chevaux à la disposition de l'Officier des chevaux est effectué et 33 hommes de Mézières sont sous les drapeaux.

La Suisse n'a pas été occupée pendant la Seconde Guerre mondiale, malgré le haut risque d'une invasion planifiée en juin 1940 par l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste. Cette opération « Tannenbaum » n'eût finalement pas lieu. Toutefois, par sa situation enclavée au cœur des pays belligérants et par une « neutralité » à peine préservée, la Suisse, notamment son économie et sa société, a été fortement affectée par la guerre. Notre pays fut d'ailleurs et en fin de compte remercié et apprécié par nos voisins pour avoir accueilli des réfugiés et aidé la résistance ainsi que les services de renseignements.

Mézières a donc et à nouveau accompli remarquablement bien sa part. Notre village a dû faire face aux mêmes contingences que lors de la 1^{ère} guerre, à savoir des discussions parfois vives sur le nombre élevé de chevaux à fournir, les quantités parfois énormes de paille, de foin et de céréales à procurer, les volumes importants de bois, vu la pénurie du charbon, à constituer, négocier ou brader pour la réserve nationale, l'armée ou encore la râperie (fabrique où l'on râpe les betteraves, le bois, etc...), mais aussi pour le chauffage local de l'église et des écoles.

Le conseil communal a également dû, en urgence :

- régler les secours militaires qui tardaient et qui ont été transformés en bons à échanger contre les denrées alimentaires, vêtements ou chaussures ;

- délivrer des bons de pain et de lait à un couple méziérois dont la situation relevée par le conseil communal de Romont était misérable ;
- constituer, à la demande de la Préfecture, un corps auxiliaire de sapeurs-pompiers formé d'hommes non astreints au service actif ;
- demander au Département de l'Agriculture une dispense pour la culture du colza en raison de l'altitude et de la neige qui demeurait assez tard, ainsi qu'un ravitaillement en paille suite au terrible orage de grêle dans la nuit du 11 au 12 juin 1942 où tout a été détruit ;
- enlever les plaques et signaux indicateurs des chemins ;
- récolter les métaux usagés et les vieilles machines pour les fonderies ;
- monnayer, avec succès, la peine de 20 mois d'emprisonnement de l'un de ses ressortissants vivant en France et qui ne s'était pas présenté à la mobilisation de 1939. En effet, soutien de famille, il incombait à la commune de prendre en charge celle-ci pendant l'absence du père !
- contacter, en août 1943, le cafetier de la Parquèterie pour l'informer que la bénichon, en raison de la guerre, n'était pas désirée ;
- vendre, à la fin de l'année 1945, le matériel sanitaire du poste de secours, selon proposition de l'autorité supérieure, et offrir 220 frs aux victimes de la guerre.

Il paraît utile ici de mentionner que le village de Mézières s'est particulièrement distingué dans la réception des réfugiés français.

En effet, le 12 mai 1940, le conseil communal nomme différentes personnes efficaces pour les charges suivantes : transport de la gare de Romont à la commune, répartition dans les logements, distribution des vivres. Il place le poste sanitaire au château et désigne Mr le Curé, président du comité de réception, pour le piloter. Il installe le dépôt des habits, chaussures dans la salle sous l'église et la sacristie et charge l'institutrice de l'assistance aux enfants. A la séance du 21 juin 1940, honorée par la présence de Mr le Curé Théophile Perroud, le conseil donne connaissance de la répartition des réfugiés dans les ménages, des dépenses occasionnées par l'arrivée de ceux-ci, ainsi que des dispositions qu'il juge nécessaire de prendre pour le maintien de l'ordre et de la discipline dans le village et dans les cantonnements. Le 4 juillet 1940, la France ayant capitulé, la moitié de son territoire est occupée par l'armée allemande et les réfugiés rentrent chez eux. Le Conseil prend aussitôt les dispositions nécessaires pour le nettoyage des salles qui ont été occupées par les réfugiés français et décide de vendre le matériel sanitaire. Mais, tout n'est pas terminé et la troupe, toujours mobilisée, séjourne fréquemment dans le village. Aussi, en septembre 1944, le conseil décide d'acquérir une romaine de 100 litres.

La guerre s'achève officiellement en Europe le 8 mai 1945, à 23h01, au lendemain de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie signée le 7 mai à Reims. Elle se termine définitivement avec le largage des bombes par les Américains sur les villes japonaises d'Hiroshima et de Nagasaki, les 6 et 9 août 1945. Elle fera environ 60 millions (chiffre difficile à déterminer) de morts, dont la moitié de civils.

Le 23 septembre 1945, le conseil communal de Mézières, pour témoigner la reconnaissance due aux mobilisés de 39-45, décide d'organiser une fête, avec banquet, dans le courant de novembre. Mr le Curé est chargé de procurer un aumônier militaire pour ce jour. Une médaille-souvenir sera offerte à chaque militaire.

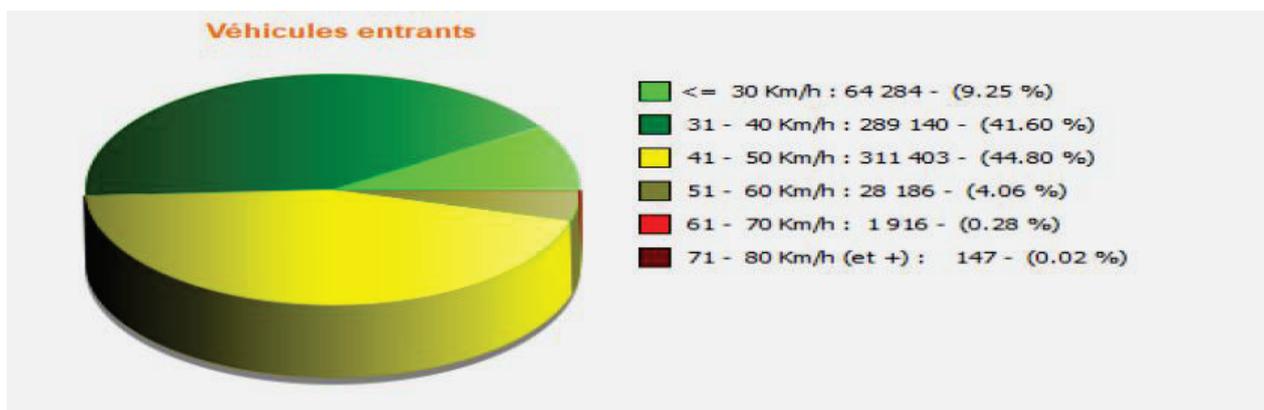
Mr Auguste L'Homme, aubergiste, est chargé de la préparation du banquet qui sera servi à la salle du château. Pour atténuer une partie des frais, le conseil lance une souscription auprès de la population. Cet appel s'adresse spécialement aux familles peu touchées par les ennuis de la mobilisation.

Le 28 octobre 1945, Mr Auguste L'Homme assiste à la séance du conseil pour discuter des prix et de l'organisation du banquet du 11 novembre 1945. Ainsi, Mr L'Homme s'engage à servir un dîner avec deux viandes, légumes et café pour environ 120 convives pour le prix de 6,50 frs par personne, à livrer à la commune 170 bouteilles de Faverges à 2 frs, ainsi que 30 bouteilles de bon rouge à 3 frs la bouteille. Le conseil l'autorise « à vendre vin au château jusqu'à 23 heures ». Pour remplacer Mr le Préfet Bondallaz qui est empêché d'assister à cette fête, le conseil adresse une invitation à Mr le Major Pochon, Président du Tribunal, à Romont. Il demande également à Mr l'Abbé Théophile Perroud, ancien Curé de Mézières, à Mr Charles Python, ancien syndic, d'assister à cette fête. Il est également décidé d'inviter les militaires ayant habité Mézières et dont leur famille vit dans la localité. Mr le Capitaine Bays, instituteur, est chargé de l'organisation du cortège.

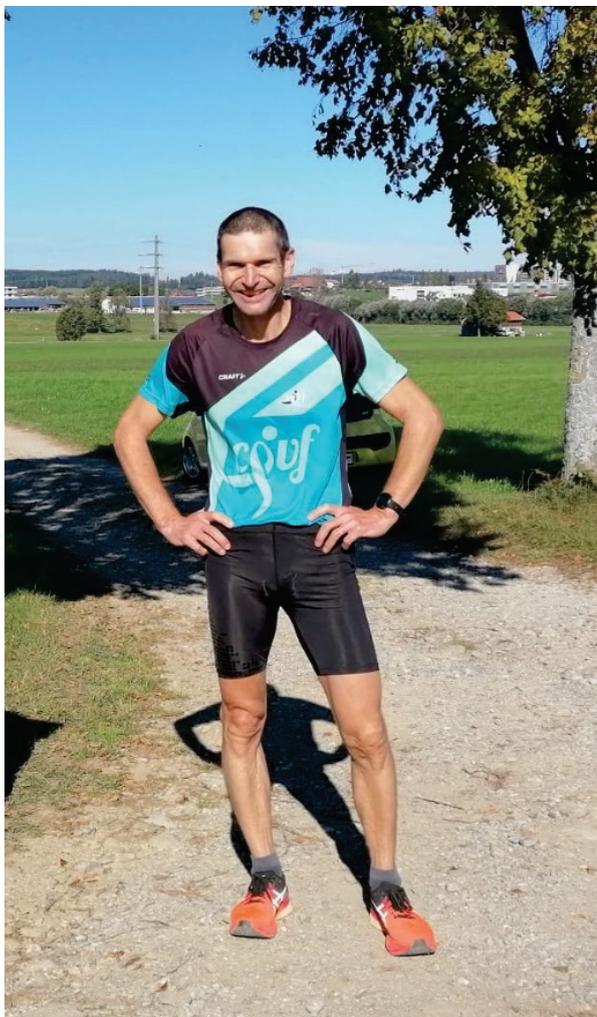
Michel Lachat - 20.02.2024

Infos radars période 27 septembre 23 – 17 avril 24

Mézières : boulangerie



Jean-Pierre Mesot



Mine de rien, le discret mais affable Jean-Pierre Mesot est un sacré athlète ! Ce Veveysan, originaire de Le Crêt, né en Gruyère, domicilié depuis son mariage en 1998 en Glâne, d'abord à Massonnens puis, dès l'an 2000, à Mézières, pratique le sport depuis sa plus tendre enfance. Fils d'Albin, un bon compétiteur de ski de fond au niveau régional, Jean-Pierre est quasiment né les skis aux pieds. En effet, déjà bien avant de commencer l'école, il « traçait la piste » autour de la maison et dévalait à tout-va les pentes de La Chia. Ainsi, à 20 ans, encore junior, il gagnait la coupe de suisse romande de ski de fond. Ce premier amour pour les skis légers et étroits et qui ne fait jamais appel aux remontées mécaniques lui remémore quelques excellents souvenirs, notamment des participations au marathon de ski de l'Engadine en compagnie de quelques 13.000 fondeurs, originaires d'une cinquantaine de pays, et dans une nature intacte au pied du Parc national suisse, ou encore à la fameuse Vasaloppet, une course disputée en Suède sur environ 90 km et avec les plus grands spécialistes de la discipline du monde. Quant aux skis un peu plus larges et sous lesquels on met une peau de phoque dans les montées, en évitant bien entendu les tire-fesses ou tire-flemme, Jean-Pierre Mesot les a chaussés pour effectuer, entre autres, le parcours de la patrouille des

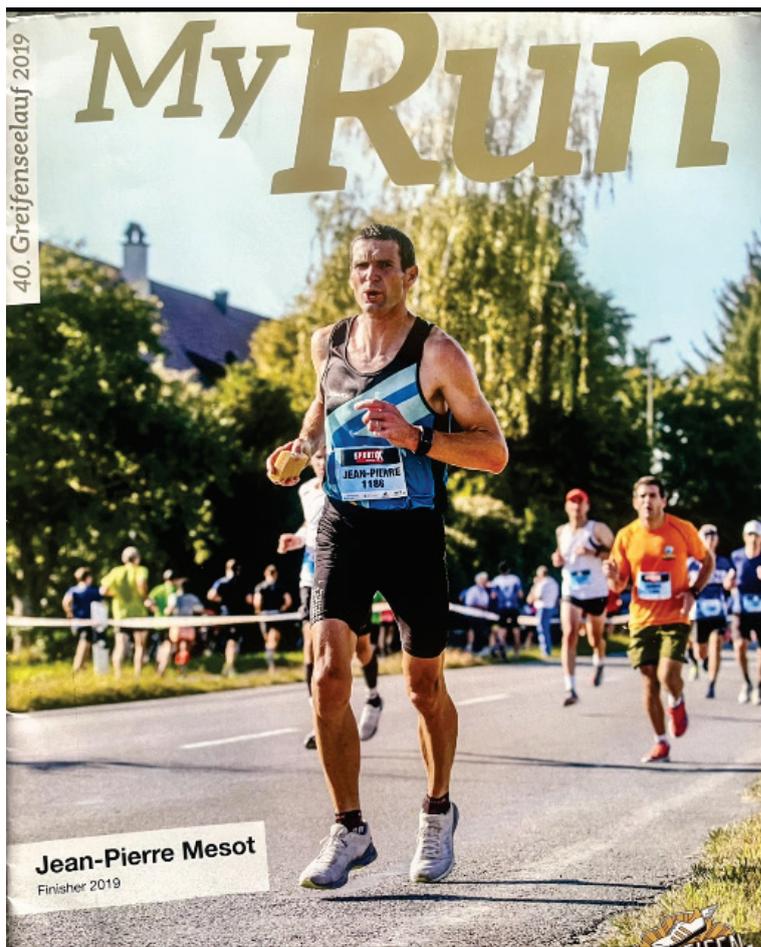
glaciers en 2002 avec Daniel Dévaud et Didier Moret, lequel a d'ailleurs remporté l'édition suivante, en 2006.

Glissé sur la neige c'est pour l'hiver ! Lorsque les beaux jours arrivent, le vélo sur route et le VTT sont des bons moyens pour garder la grande forme. Du talent, Jean-Pierre Mesot en avait sous la pédale et aurait pu devenir « pro », comme par exemple Pierre Bourquenoud, vice-champion de Suisse en 2001, qu'il a dominé en course régulière. Mais ce n'était pas son truc et aujourd'hui, le vélo le conduit, par tous les temps, à sa place de travail, à Romont, soit à la base logistique de l'armée (anciennement PAA).

Enfin, dans le milieu amateur, Jean-Pierre Mesot est surtout connu pour ses courses à pied sur longues distances : 25 fois la course Morat-Fribourg toujours achevée entre 1 heure et 5 minutes et 1 heure et 12 minutes (un bel exploit de rapidité et de régularité sur les 17,170 km !). Depuis quelques années, il se focalise sur le marathon (42,195 km) ou le semi-marathon. Il a participé à ceux de Berlin, de Lausanne, de Lucerne et se prépare intensément pour le prochain qui aura lieu à Annecy. Dans les concours régionaux, il monte régulièrement sur la tribune des vainqueurs, comme lors des courses du Groupe E.

Ainsi, la polyvalence sportive de ce père de famille de deux enfants aujourd'hui adultes et indépendants, a fait écrire au journaliste bien connu, feu Georges Blanc, que Jean-Pierre Mesot, ce fondeur, pédaleur et coureur était le seul sportif fribourgeois à s'être classé sur les podiums des trois disciplines : ski de fond, cyclisme et course à pied. Il faut le faire ! Et pour réaliser pareille prouesse, il faut certes du talent mais aussi et surtout une volonté tenace, une discipline à toute épreuve et de la passion ! « C'est un choix de vie » avoue finalement Jean-Pierre, qui a fait sienne la maxime de Pierre de Coubertin : « le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre ».

Mais il faut aussi être très bien organisé et avoir un entourage compréhensif. Ainsi, après avoir réussi son apprentissage de maçon et travaillé quelques années dans ce métier, Jean-Pierre Mesot est entré, en 1997, au service de la Confédération, d'abord, à Payerne, en qualité de garde-fortification, puis, à Moudon, comme agent d'exploitation durant 10 ans, enfin, à Romont, où il est devenu le spécialiste de la sécurité et de l'entretien de toutes les infrastructures militaires du canton de Fribourg. Appointé à l'armée, il eût été impardonnable de ne pas relever ici que Jean-Pierre a effectué son école de recrue à Drogens, en tant que cycliste ! Il a donc emprunté régulièrement les routes de la région et aussi les pistes de la Prâly, son terrain d'entraînement préféré. Si deux fois par semaine, il s'entraîne au CSVF (Club Sportif Vallée du Flon), avec notamment notre syndic, Daniel Droux, et la nouvelle conseillère communale, Déborah Perrinjaquet, Jean-Pierre Mesot court au moins deux autres jours dans son paradis de la Prâly qu'il connaît par cœur.



L'absence de voitures et le plat des parcours, si on excepte le retour au village (!), facilitent ses entraînements chronométrés. Ainsi, la Prâly est l'endroit idéal pour préparer les courses des week-ends.

La conclusion coule de source. Si Jean-Pierre Mesot n'a jamais participé aux Jeux Olympiques, il ne regrette rien. Il est un bel exemple de la maxime du poète romain Juvénal : « mens sana in corpore sano » (un esprit sain dans un corps sain). C'est pour tous les amateurs de sports la plus belle victoire !

Michel Lachat - 18 mars 2024

Revendications paysannes !

Alors que le Coronavirus s'invitait dans notre Commune, le Grappillon a honoré, sous la rubrique « il y a du talent à Mézières », un groupe de citoyens méritants : les paysannes et les paysans du bled (cf. Le Grappillon no 112, mai 2020, p. 5 ss). Il n'est donc pas aujourd'hui dans l'intention du teneur de ce journal de relater, à nouveau, la vie de ces « braves » et des aléas de leur profession, mais de comprendre, ou d'essayer de comprendre, pourquoi, dans ce village si paisible, des bottes étaient soudainement suspendues à des signalisations verticales, des panneaux indiquant l'entrée du village étaient tournés à l'envers ou encore des pancartes de soutien à la paysannerie étaient placées au bord de la route.

Trois authentiques et pondérés agriculteurs, soit MM. Stéphane Dumas, Lionel Dumas et Jérémie Golliard, tous domiciliés à Mézières, ont bien voulu débattre de cette Europe paysanne qui grogne et de la Suisse qui suit « un peu » le mouvement. Oui, trois paysans pacifiques, qui ont d'emblée donné le ton à cet entretien : « on ne veut pas imiter les Français, qui auraient mieux fait, à fin février 2024, de boycotter le salon de l'agriculture de Paris plutôt que de chercher querelle aux CRS. L'agriculture suisse a une bonne réputation et nous ne voulons pas détériorer cette belle image ». D'ailleurs, lors des dernières votations concernant les initiatives anti-pesticides, la population suisse a largement soutenu le paysannat helvétique.

Mais, à l'unisson, ils ont rapporté une situation actuellement compliquée, qui se dégrade encore davantage et qui pourrait devenir, pour la grande majorité des paysans, insoutenable, voire invivable, s'il n'y pas une réaction. En effet, d'une part, les contraintes écologiques imposées sont tellement strictes qu'elles conduisent à une importante perte de récolte. Chaque agriculteur est obligé de laisser une partie de ses surfaces qu'il exploite de manière extensive. Par exemple, une parcelle ne sera fauchée que deux fois au lieu de quatre, comme prévu par les standards d'efficacité. Cette extensification « imposée » entraîne une modification de la flore qui affecte et la qualité et la productivité. D'autre part, les sommes versées pour un litre de lait destiné à l'industrie sont dérisoires et font perdre de l'argent à ceux qui le produisent. Quant au lait affecté à la fabrication de fromage, ça se passe assez bien pour le moment. Toutefois, cette année va se compliquer, vu qu'une restriction de production du Gruyère et du Vacherin a déjà été annoncée, En effet, cette limitation représente, en gros, l'équivalent d'un gain mensuel, alors que les charges demeurent, voire augmentent. Enfin, les obligations administratives sont si voraces et si complexes qu'on se demande dans le milieu s'il ne faut pas engager un-e secrétaire. Le rôle du paysan étant de nourrir le peuple, d'entretenir le paysage et de jouer sa partition économique, il faut donc le laisser travailler la terre et non pas remplir des formulaires !

Ainsi, en attirant l'attention de la population par la pendaison de bottes (symbole du paysan), par l'inversion des panneaux aux deux entrées du village (représentation du monde qui est en train de marcher sur la tête) et par la pose de surfaces publicitaires au bord de la route (métaphore visant le manger local), les facétieux opposants ont souhaité montrer que leur profession est en danger et qu'ils ont besoin de l'appui du peuple pour poursuivre leur rêve : « le bonheur paysan ».

Michel Lachat - 11 mars 2024

AMEUBLEMENT - AGENCEMENT

Gilbert L'HOMME

AMEUBLEMENT:

Visitez sans engagement
3 étages d'exposition
Ouvert tous les jours
de 8h. à 12h. et de 13h. à 20h.

MAÎTRE ÉBÉNISTE
1684 MÉZIÈRES/ROMONT
TEL 026/652 29 94 - FAX 026/ 652 44 94

AGENCEMENT:

Cuisines - restaurants
Magasins - bureaux
Escaliers - boiseries
Portes - armoires



groupe e

ENGAGE-TOI POUR TON AVENIR.

Tu as envie d'entrer dans la vie active et de participer à des projets concrets et utiles pour la société ?

Rejoins la Talents Academy de Groupe E et apporte ta contribution aux défis énergétiques de demain. Une place de stage ou d'apprentissage t'attend à deux pas de chez toi, à Romont, Matran, Granges-Paccot, Sâles, ...

- installateur rice-électricien ne CFC
- installateur rice solaire CFC
- automaticien ne CFC
- électricien ne de réseau CFC

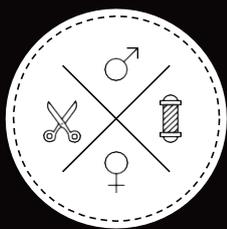
Inscris-toi maintenant !

APPRENTISSAGE
2024



talents-academy.ch





MÉZI'HAIR

COIFFURE & BARBE

Florence Ramirez Vazquez
Chemin du Tremblex 8
1684 Mézières / FR

079 577 14 15

SANS RENDEZ-VOUS

Hommes & Juniors
LUNDI
17h00 - 21h00

SUR RENDEZ-VOUS

Dames, Hommes & Juniors
MARDI À SAMEDI
Aussi en soirée



Fromagerie de Mézières

Ouvert tous les jours 7h30-11h30 16h-19h



DÉCHETS'TRI
À DOMICILE

**Fini tous ces allers-retours
à la déchetterie**
Pour vous ... je m'en occupe !

Raphaël Quaglia - dechets-tri-a-domicile.ch - 079 558 81 82



Un service
de collecte
de déchets
à domicile

 **GLASSON** **MIAUTON**

Votre partenaire pour tous les projets de construction



www.**CARROSSERIE**
DES
CHAVANNES.CH

info@carrosseriedeschavannes.ch

026 652 14 44
Rte des Chavannes 3
1680 Romont

Matthias Baechler
079 793 71 40
Manu Baechler
079 637 68 44



SALLIN-BARD
SARL

Naturellement bois

DEPUIS 1987

CHARPENTE
COUVERTURE
FERBLANTERIE
OSSATURE BOIS

Ch. de la Parqueterie 2A
1684 Mézières FR

www.sallin-bard.ch
info@sallin-bard.ch

Nicolas Sallin 079 230 67 51
Joël Sallin 078 750 33 82



**PÂTISSERIE
BOULANGERIE
TEA - ROOM**

1684 MÉZIÈRES **Tél. 026 652 52 60**

Au plus près de vos désirs gourmands avec votre Artisan



La Jambonnière SA

Spécialités de jambon à l'os
fumé à la borne
Médaille d'Or

La Jambonnière SA
1684 Mézières / FR
Tél. + fax 026 652 25 24
Fermé le mercredi



Bösendorfer
SUISSE ROMANDE

PIANO | ORGUE | PARTITION
PERCUSSION | GUITARE

ROMONT | FR

WWW.FNX.CH

Fritz Aeberhard
Charpente-couverture

1684 Mézières FR
079 282 85 76 026 652 20 25



40 ANS
A NOTRE SERVICE

GÉRARD MAURON
auto-électricité
ROMONT

**Rte des Echervettes 9
1680 Romont**

+41 26 652 12 43

**Keller
Silvio**
agencement de cuisines

1680 Berlens
079 250 36 28



RAPHAEL DUMAS & FILS SA
GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS PEINTS

MAITRISES FEDERALES

1684 MEZIERES (FR)
TEL. + FAX (026) 652 13 20 NATEL (079) 418 76 30



LE COLORADO

station-service - shop - bar à café

Patricia Gabriel Maureira & Juan Maureira
Rte de Vuistemens, 1684 Mézières

Shop ouvert à votre service 7j/7j

du lundi au samedi de 6h à 21h
dimanche et jours fériés de 6h à 19h

Alimentation, produits frais, fruits et légumes, produits surgelés,
boulangerie, fleurs, cadeaux, presse, loterie.

Bar à café avec petite restauration, agence postale,
Shop online, livraison à domicile, salle de conférence.



**Nous sommes à vos côtés.
Surtout en cas de pépin.**

Cédric Déneraud, Conseiller en assurances
M 079 580 96 12, cedric.denervaud@mobilriere.ch

Agence générale Bulle
Jacques Yerly

Agence Romont
Route de Billens I
1680 Romont
T 026 916 10 40
bulle@mobilriere.ch
mobilriere.ch

la Mobilrière

MASSAGE & SANTE



Relaxants, sportif, réflexologie
Shiatsu & méridiens, Sumathu
Drainage lymphatique
Massage de Dorn & de Breuss
Lomi Lomi Nui
Pierres chaudes
Reboutement (neuromusculaire)
Monique Veith Yerly
Masseuse médicale CRS

Rte. de la Nerigue 6, 1680 Berlens Tél. 026 652 41 91
m.veithyerly@bluewin.ch www.massageetsante.pagesjaunes.ch

MOREL PEINTURE Sàrl

CREPIS
PAPIERS-PEINTS



GYPSERIE
ISOLATION

Ch. du Vugy 15
1684 Mézières / FR

Tel. : 026.652.22.12
Fax : 026.652.22.13
Natel : 079.481.45.60



la clef
des champs

Esthétique et bien-être

Monique Schmied
Rte de Massonnens 16
1680 Romont/Berlens

026 / 652 17 93

phot©'Glâne
murielle sèvegrand • photographe

www.photoglâne.ch

**Chantal
Coiffure**

Chantal Chofflon
Route des Glânes 41
1680 Berlens

Prenez rendez-vous au :

Tél. 079 517 64 16

construction bois



sallin
robert et pascal sa

1690 Villaz-St-Pierre Tél. 026 653 91 10
sallin.jsa@bluewin.ch Fax 026 653 91 19

De Bon Poil!

Salon de toilettage pour chiens



Produits naturels
Possibilité gardiennage

Volery Nicole
1680 Berlens

079/504.75.31
sur rendez-vous



ELECTROFIL SA
INSTALLATIONS
ELECTRIQUES
Tél. 026 652 45 45

1684 Mézières / FR

www.electrofil.ch
info@electrofil.ch

Stéphanie Dumas

078 858 63 34

Stéphane Dumas

079 341 32 37



Route de Romont 28

1684 Mézières (FR)

24h/24h 7j/7j

Produits du terroir régional en vente libre

Drainage Lymphatique m.o. Vodder



Evelyne Hermenjat
esthéticienne

076 264 45 30
www.lymphebeaute.ch
Grand-Rue 28 | 1680 Romont



Léane Andrey
Créatrice de vêtements

Impasse du Broillet 22
1680 Berlens
077 466 63 10



L.A. CREATION

Retouches et pièces sur mesure

www.l-a-creation.ch

VENTE



SAPIN DE NOËL NORDMANN

M. et Mme Stéphane et Stéphanie Dumas
079 341 32 37 et 078 858 63 34
Route de Romont 28, 1684 Mézières
stephdumas@bluewin.ch



Experts
en solutions
énergétiques
globales

LE CHAUFFAGE À DISTANCE

Notre solution locale et durable pour votre confort.

groupe 



Servi-Home



Garde, Promenades, Massages,
Soins à domicile, Fleurs de Bach



Lorena Fou, Assistante vétérinaire,
Masseuse et thérapeute florale pour animaux de compagnie

+41 78 748 82 96

 : Medipet Naturel

Bâtiments ■ Génie civil ■ Entreprise générale

ROPRAZ SA
Romont

Zone industrielle « En Raboud »

Tél. 026 / 651 91 91 ■ Fax 026 / 651 91 90

secretariat@ropraz-sa.ch

www.ropraz-sa.ch

Espace Soins

Marie-Claude Chambovey
Réflexologue - Magnétiseuse

077 406 82 53
Route de Romont 5
1684 Mézières

LAGGER SA

Chauffage – Ventilation – Sanitaire
Traitement des eaux – Entretien - Dépannage

Rte de Raboud 9 – 1680 ROMONT
Tél.: 026 652 28 11 – Fax: 026 652 28 69
E-mail: secretariat@lagger.sa.ch